

La Lettre Clubs

Bulletin électronique d'information interne de la
Fédération Française de Course d'Orientation

Rédaction : M. Simon (commission Communication) - o-mag@ffcorientation.fr

Les hyperliens (signalés en bleu) permettent d'accéder directement aux sites et courriels indiqués.

N° 2/2009 - Mars

■ CLASSEMENT NATIONAL (voir aussi p. 3)

Parution officielle du CN 2008

Le Classement national arrêté au 31 décembre 2008 a été validé par la commission Classements.

Son élaboration est le fruit d'un long travail de licenciés bénévoles.

Le fonctionnement de ce Classement national pour les années à venir devra encore être amélioré, tant dans la gestion des résultats par les organisateurs que dans des détails de programmation.

Le Classement national 2008 comprend :

- le classement national individuel de CO pédestre,
- le classement national individuel de CO à VTT,
- le classement national individuel de CO à ski,
- la Coupe de France individuelle pédestre,
- la Coupe de France des Clubs.

Le mode de calcul de ces différents classements répond aux règles résumées ci-dessous.

► Calcul du score personnel sur une compétition

Sur chaque compétition, le calcul s'effectue par circuit, toutes catégories confondues.

Le score personnel d'un coureur sur un circuit = **Valeur du circuit / Temps personnel**

Valeur du circuit = Moyenne des valeurs personnelles (*) des deux premiers tiers des coureurs classés au CN (présence obligatoire d'un minimum de 3 coureurs déjà classés)

(*) Valeur personnelle sur le circuit = Classement national en cours du coureur x son temps de course

PRÉCISIONS

- Seuls les coureurs **classés** marquent des points.
- Le numéro de licence sert de référence pour le calcul.
- Dans une catégorie, s'il n'y a que 3 coureurs classés ayant un CN, on n'en prend pas 2 mais exceptionnellement les 3.

► Scores de départ

- Les scores au 1^{er} janvier 2007, cumulant les saisons 2005 et 2006, ont été calculés à partir du Classement Général des Orienteurs (CGO) géré depuis des années par Jean-François Dechavanne (CSM Rillieux).

- Les nouveaux licenciés ainsi que tous les licenciés n'ayant pas de CN au 1^{er} janvier 2008 ne sont pas pris en compte dans les calculs des valeurs de courses. Seule exception : une valeur de 2000 points (moyenne des valeurs de cette catégorie d'âge) est attribuée aux H10/D10 et H12/D12, ceci afin « d'amorcer la pompe » pour ces licenciés qui rencontrent rarement les autres catégories.

Assemblée générale fédérale 2009

Elle se déroulera ce week-end (28-29 mars) à Paris. Les représentants des clubs voteront, entre autres, le **budget 2009** dont les principaux chapitres sont détaillés **p. 2**.

► Calcul de la nouvelle valeur d'un coureur au CN

Principe de base : le CN est calculé sur une année glissée (365 derniers jours). Il représente la moyenne des 4 meilleures courses du coureur sur les 12 derniers mois.

La valeur CN est arrêtée tous les 6 mois (1^{er} janvier et 1^{er} juillet) pour être alors utilisée comme valeur de base pour les calculs des compétitions suivantes.

PRÉCISIONS

- Si un coureur dispute moins de 4 courses, son CN est diminué de 2 % par course manquante.

Exemple : un coureur à 4000 points n'ayant disputé qu'une course totalisera finalement $4000 - (3 \times 4000 \times 2\%) = 3760$ points.

- Les moyennes sont calculées pour chaque discipline.

- Pour que la meilleure course soit prise en compte, elle doit obligatoirement faire partie **du Groupe 1** (Championnat de France, demi-finale, course à étapes, épreuves françaises comptant pour le World Ranking Events).

► Calcul du score individuel pour la Coupe de France pédestre

Les points d'un coureur correspondent à l'addition **des 5 meilleurs scores** parmi les 4 demi-finales + les 4 championnats de France (longue, moyenne distance, sprint et de nuit) + le championnat de ligue LD de l'année écoulée, soit 9 courses. Pour les H/D14 et moins et les H/D50 et plus, l'addition se fait avec les 4 meilleurs scores.

Exceptionnellement pour 2008, la course open des championnats de France LD a été prise en compte pour toutes les catégories.

► Calcul du score d'un club pour la Coupe de France des Clubs

Chaque coureur apporte au club ses 2 meilleurs CN parmi les 3 disciplines dans le respect d'un quota d'épreuves réalisées (3 pour la CO pédestre, 2 pour la CO à VTT et la CO à ski).

Les résultats du CN 2008 sont disponibles sur <http://cn.ffco.asso.fr>

APPEL À BÉNÉVOLES

pour réfléchir à la formule et au règlement futurs du CN (classements club, individuel, etc.)

Contactez mickael.blanchard@ffcorientation.fr



Fédération Française de Course d'Orientation - 15, passage des Mauxins - 75019 Paris

Tél. 01 47 97 11 91 - www.ffcorientation.fr - ffcorientation@orange.fr

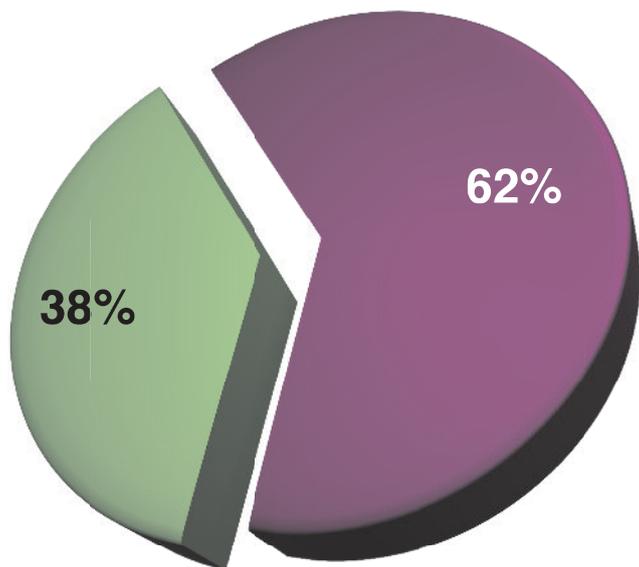
■ ASSEMBLÉE GÉNÉRALE FÉDÉRALE

Projet de budget 2009

Le comité directeur fédéral présentera un budget à l'équilibre aux représentants des clubs lors de l'Assemblée générale statutaire les 28 et 29 mars prochain. En voici une présentation simplifiée.

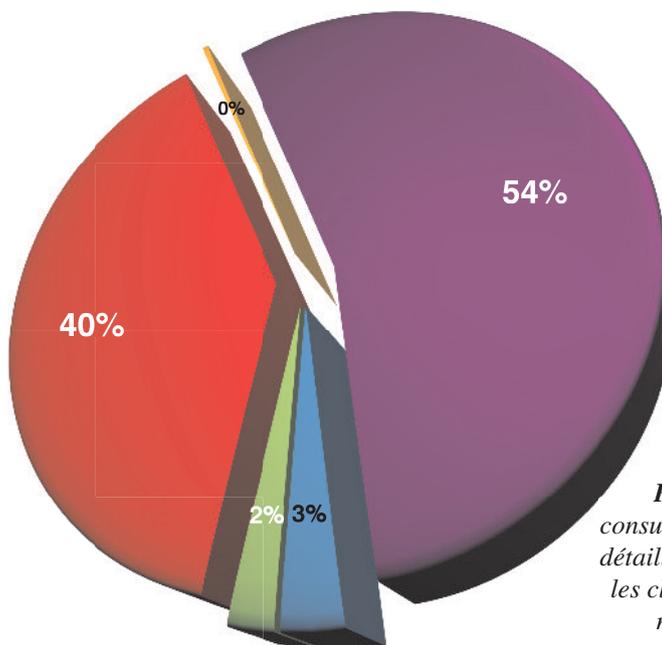
RECETTES : 1 076 700 €

- Part Ministère : 412 500 € (38 %)
- Part FFCO : 664 200 € (62 %)



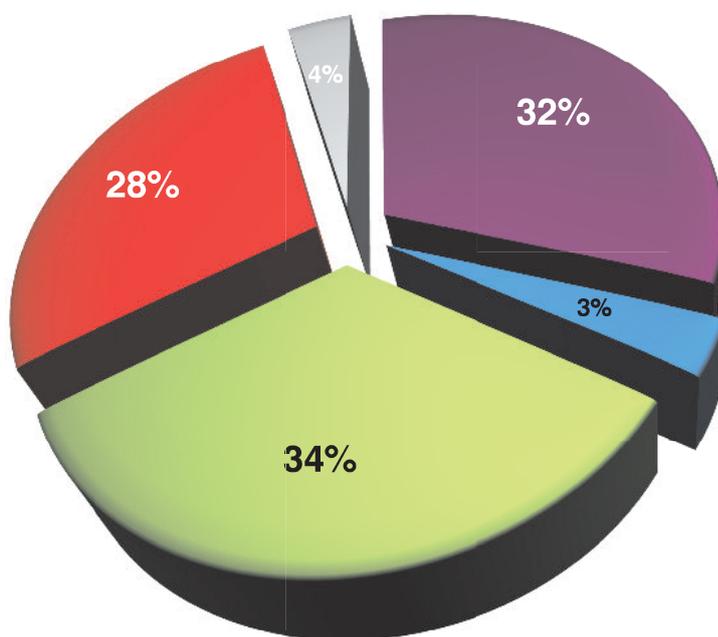
RECETTES part FFCO (détail)

- Fonctionnement fédéral (affiliations) : 358 000 € (54 %)
 - Formation : 20 500 € (3 %)
 - Haut niveau : 16 000 € (2 %)
- Développement de l'activité : 265 500 € (40 %)
dont Boutique FFCO 80 000 €, partenariats commerciaux 78 000 €, organisations sportives 64 000 €, Jeunes et scolaires 14 000 €...
 - Autres : 2200 €



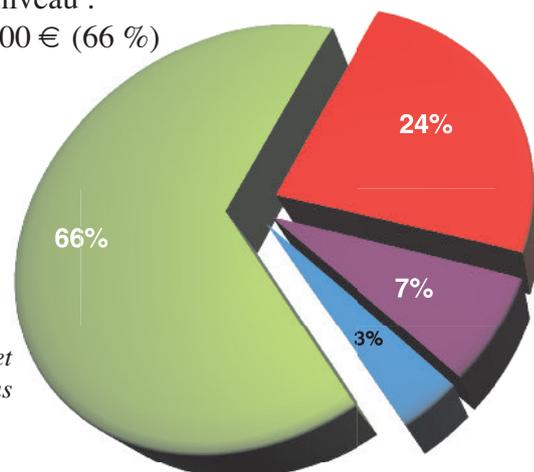
DÉPENSES : 1 076 700 €

- Fonctionnement fédéral : 339 800 € (32 %)
dont salaires et cotisations sociales : 127 000 €
 - Formation : 34 500 € (3 %)
 - Haut niveau : 362 000 (34 %)
- Développement et promotion de l'activité : 299 800 € (28 %)
dont Jeunes et scolaires (projet O+) 30 500 €
 - Autres : 40 800 € (4 %)



RECETTES part MINISTÈRE (détail)

- Développement de l'activité : 98 000 € (24 %)
dont 20 000 € pour O'Défi et 50 000 € pour les CMCO 2011
- Fonctionnement fédéral : 28 000 € (7 %)
- Formation : 14 000 € (3 %)
- Haut niveau : 272 500 € (66 %)



Pour plus d'infos, consultez le projet de budget détaillé disponible dans tous les clubs, comités départementaux et ligues.

■ ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2009 (suite)

Bilan 2005-2008, projets et budget 2009 à l'ordre du jour

Les représentants des clubs se prononceront sur le rapport d'activités de la précédente olympiade, le rapport moral depuis l'élection de la nouvelle équipe et le bilan financier 2008. Enfin, ils prendront connaissance des projets des commissions fédérales et voteront le budget 2009.

■ RÈGLEMENT DES COMPÉTITIONS

Le R.C. 2009 enfin en ligne

Le **Règlement des Compétitions 2009** de la FFCO est en ligne sur le site fédéral depuis le 20 mars. Pour une meilleure lisibilité, les modifications – peu nombreuses – sont imprimées en vert.

La publication tardive du RC 2009 relève d'une série de défaillances, individuelle et collective, dont le bureau directeur fédéral assume la responsabilité. Il présente ses excuses aux associations et aux licenciés, restés dans l'incertitude durant près de trois mois.

Fort de cette expérience, le comité directeur a d'ores et déjà lancé la réflexion sur le Règlement des Compétitions 2010. Une première version sortira fin avril pour une lecture-corrrections en commission. Une version amendée sera ensuite diffusée aux correspondants des ligues en juin pour un retour en septembre (possibilité d'une rencontre sur ce thème lors de la Semaine fédérale), puis validation par le CD fédéral.

Sortie de la version définitive du RC 2010 : 1^{er} novembre 2009

■ COMMUNICATION

La FFCO au salon Destinations Nature

Le ministère de la Santé et des Sports, présent sur le salon Destinations Nature, a souhaité inviter les fédérations de sports de nature à présenter leurs disciplines.

La course d'orientation vous donne donc rendez-vous à Paris, du 27 au 29 mars, au Parc des Expositions de la Porte de Versailles **sur le stand B130**, commun à plusieurs fédérations réunies autour du Pôle national Sports de Nature.

Guillaume Renard, chargé de communication, accueillera les visiteurs durant ces trois journées. Des élus fédéraux et des bénévoles des clubs franciliens se relayeront à ses côtés.

www.randonnee-nature.com

■ BUREAU ET COMITÉ DIRECTEUR

Les trois derniers P-V sont disponibles

Les procès-verbaux des bureaux directeurs du **16 janvier** et du **6 mars**, ainsi que du comité directeur du **8 février** 2009, déjà envoyés aux ligues, sont disponibles sur le site fédéral. www.ffcoorientation.fr > FFCO > Fonctionnement

■ CLASSEMENT NATIONAL (suite)

Précisions

Dans les classements 2008, il subsiste deux points contraires au règlement qui n'ont pu être corrigés :

- 1- Les circuits jalonnés ne devraient pas être mis en ligne, pourtant ils apparaissent dans de nombreux fichiers de résultats ; certains coureurs jalonnés sont donc classés au CN (et dans leur catégorie d'âge à la Coupe de France individuelle).
- 2- Les circuits Open de la Semaine fédérale ont été inclus dans les fichiers avec les coureurs qualifiés. Cette course compte donc également pour les coureurs non qualifiés.

Ces deux points sont d'ores et déjà pris en compte pour 2009 afin de ne pas reproduire ces erreurs.

Au sommaire d'Orientation Magazine n° 98

- Actu / Klaus met KO la forêt landaise
- CO pédestre / Tout sur le CNE 2009
- Raids O / Présentation du raid O'bivwak 2009
- Jeunes / O'défi 2009 et point sur le projet O+
- DTN / Entretien avec Gilles Nédélec, DTN de la CO
- CO à ski / Les CF à Praz-de-Lys et à Bessans
- Organisation / S-O : une 1/2 finale orientée «Développement»
- Formation du coureur / Les balises de couleur
- Équipes nationales et calendrier international 2009
- Journal des CMCO / Le contrôle des Championnats du Monde
- NT / Un logiciel de traçage alternatif : Purple Pen



Bulletin Officiel de la Fédération Française de Course d'Orientation

OFFRE D'ABONNEMENT PROMOTIONNEL

aux organismes publics et collectivités locales

Madame la présidente, monsieur le président,

Afin de donner plus de poids à notre communication **envers les collectivités locales et organismes publics**, le comité directeur fédéral a pris la décision de créer un tarif d'abonnement particulier à notre revue officielle, *Orientation Magazine*.

Il vous est proposé d'abonner les organismes publics avec lesquels vous entretenez des contacts au tarif préférentiel de **12 € par an** (6 numéros). Pour cela, vous devez nous retourner le bulletin ci-dessous après l'avoir complété, en indiquant l'intitulé exact et l'adresse de cet organisme.

Il ne sera pris en compte que les abonnements au nom d'un organisme public ou d'une collectivité locale, comme par exemple : Conseil général, Conseil régional, Direction régionale ou départementale Jeunesse et Sports, bibliothèque, mairie...

Avec nos cordiales salutations sportives

BULLETIN D'ABONNEMENT

N° et nom de l'Association : _____

1. Nom de l'organisme : _____

Adresse : _____

2. Nom de l'organisme : _____

Adresse : _____

A retourner à : Fédération Française de Course d'Orientation - 15, passage des Mauvins - 75019 Paris

N'OUBLIEZ PAS DE JOINDRE VOTRE RÈGLEMENT À CE BULLETIN.